



DELEGATIONS
MAIRE.doc

Département de la Moselle
Arrondissement de Sarrebourg
MAIRIE DE BROUDERDORFF
57565

COMPTE RENDU D'UNE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07 avril 2022

Date de la convocation : 30/03/2022 – 19 h

Membres présents : BAUMANN Claude, CHARBY Christiane, CHRIST Jean-Luc, GIO Bertrand, KLOCK François, KROMMENACKER Roger, LANG Nicolas, MARCHAL Stéphanie, PETRI Marie-Paule, PAHN Sandrine, ISS Arnaud, Denis MATT, Serge SICILIANO, Nicolas BRICHLER.

Membres absents excusés : SOUTTER Joseph

Secrétaire de séance : ISS Arnaud

1- Affectation du résultat de fonctionnement 2021 de la commune

Le Conseil Municipal décide d'affecter la totalité de l'excédent de fonctionnement de clôture 2021 de 105 008,88 euros en résultat reporté (cpte 002)

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

2- Affectation du résultat d'exploitation 2021 du service de l'eau

Le Conseil Municipal décide d'affecter la totalité de l'excédent de fonctionnement de clôture 2021 de 87 187,37 euros en résultat reporté (cpte 002).

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

3- Fixation du prix de l'eau

Le Conseil Municipal, après délibération **décide de maintenir** le prix de l'eau à **1,90 euros le m3 d'eau consommé.**

ADOPTÉE : à l'unanimité des membres présents.

4- Vote des taxes directes locales

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **décide de maintenir les taux** notifiés par les services fiscaux, à savoir :

- pour la taxe foncière sur les propriétés bâties : **23,03 % (taux fusionné)**

- pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties : **59,25 %.**

Adopté à : l'unanimité des membres présents

5- Budget primitif 2022 de la commune

Le Conseil Municipal vote les propositions budgétaires pour l'exercice 2022 relatives à la gestion générale de la commune, comme suit :

- pour la section de fonctionnement équilibrée en recettes et en dépenses une somme de 729 600 €

- pour la section d'investissement, équilibrée en recettes et en dépenses une somme de 779 600 €

Adoptée à : l'unanimité des membres présents.

6- Budget primitif 2022 du service Eau

Le Conseil Municipal vote les propositions budgétaires pour l'exercice 2022 relatives au service Eau de la commune, comme suit :

- pour la section d'exploitation une somme de 208 530,00 € équilibrée en dépenses et en recettes

- pour la section d'investissement une somme de 150 260,00 € équilibrée en dépenses et en recettes
- Adoptée à : l'unanimité des membres présents.

7- Création de trottoirs pour la sécurisation des piétons – rue des Vergers – 1^{ère} tranche : Demande de subvention départementale au titre de l'AMISSUR

Le Conseil Municipal, afin de sécuriser le déplacement des administrés dans la rue des vergers, décide la construction de trottoirs dans la partie de rue située entre l'impasse des Vergers et la rue des Cerisiers. La première tranche des travaux est estimée à 50 832,50 € HT, soit 60 999,00 € TTC.

Le Conseil Municipal,

- **décide** la réalisation de la 1^{ère} tranche de ces travaux, (2^e tranche réalisée ultérieurement)
 - **sollicite une subvention auprès du Département de la Moselle** au titre de l'aide Mosellane aux Investissements Spécifiques à la Sécurité des Usagers de la Route (AMISSUR) d'un montant de 15 000,00 €.
- Adoptée à : l'unanimité des membres présents.

8- Mise en location selon le régime de baux ruraux – Choix de la procédure

Dans le cadre de la mise en location de terres agricoles appartenant à la commune, le Conseil Municipal **choisit la procédure amiable** pour mettre en location selon le régime des baux ruraux les biens communaux suivants :

- Section 04 n° 93 – lieudit Neufeld - d'une contenance de 86a 20ca
- Section 04 n° 94 – lieudit Vierzel - d'une contenance de 1ha 23a 95ca
- Section H n° 49 – lieudit Neufeld - d'une contenance de 1ha 37a 50ca
- Section H n° 203 – lieudit Hartzweiler Graben – d'une contenance de 89a 90ca.

Adoptée à : l'unanimité des membres présents.

9- Revalorisation des tarifs de la location de la salle socio-éducative et des charges annexes

Vu les importants travaux de réhabilitation et d'agrandissement de la salle, le conseil municipal fixe les nouveaux tarifs de location et les frais annexes.

Adoptée à : l'unanimité des membres présents.

10- Admission en non valeurs de titres de recettes de l'année 2017

Le Conseil Municipal décide de l'admission en non-valeur de créances concernant le service eau pour un montant total de 913,75 €.

Adoptée à : l'unanimité des membres présents.

11- Cession d'un terrain agricole

Le Conseil Municipal donne son accord pour vendre le terrain cadastré section 06 parcelle n° 670, d'une contenance de 27a 70ca, situé sur le ban de Niderviller à Mr ESCH Jean-Marc au prix de **30 € l'are**.

Adoptée à : l'unanimité des membres présents.

12-Participation à un voyage scolaire

Le Conseil Municipal, **décide de verser une participation financière de 50 €** à la famille de Judith Weinacker, domiciliée dans la commune au 35 rue des Vergers.

Adoptée à : l'unanimité des membres présents.

13-Fixation de la durée d'amortissement de la cartographie du réseau AEP

Sur proposition du maire, le Conseil municipal décide de fixer la durée d'amortissement des frais de réalisation de la cartographie du réseau AEP à **5 ans**.

Adoptée à : l'unanimité des membres présents.

Communications – Divers

Il est donné communication au conseil des éléments suivants :

- Situation financière de la commune (tableaux et analyses issus de la DGFIP concernant l'année 2021)
- Fin du recensement de la population

Eclairage public la nuit : en raison de la forte augmentation des tarifs de l'électricité pour l'éclairage public, le maire propose une éventuelle coupure pour une période définie. Il est proposé de faire un référendum auprès de la population pour solliciter leur avis.

Salle socio-éducative : organisation de plusieurs matinées pour nettoyage des locaux suite aux travaux (samedi 16/04 et 23/04) à partir de 8h30

Installation d'un jardin à l'école : l'ouvrier a installé 2 carrés de plantation pour un potager éducatif destiné aux écoles.

Echange de ban entre la commune et Plaine de Walsch : une enquête publique aura lieu du 25/04/2022 au 09 mai 2022. Le commissaire enquêteur tiendra une permanence dans la commune le vendredi 06 mai à partir de 16 h.

Transport scolaire lors des trajets méridiens : suite à la décision du Conseil Régional de facturer le transport méridien, le maire informe le conseil que le RPI adressera un courrier à la CCSMS pour trouver une solution à ce surcoût.

Séance close à 23 heures.